

ORIENTATION après la 3e

12/03/2018

collège
Les Battières

académie
Lyon

éducation
nationale

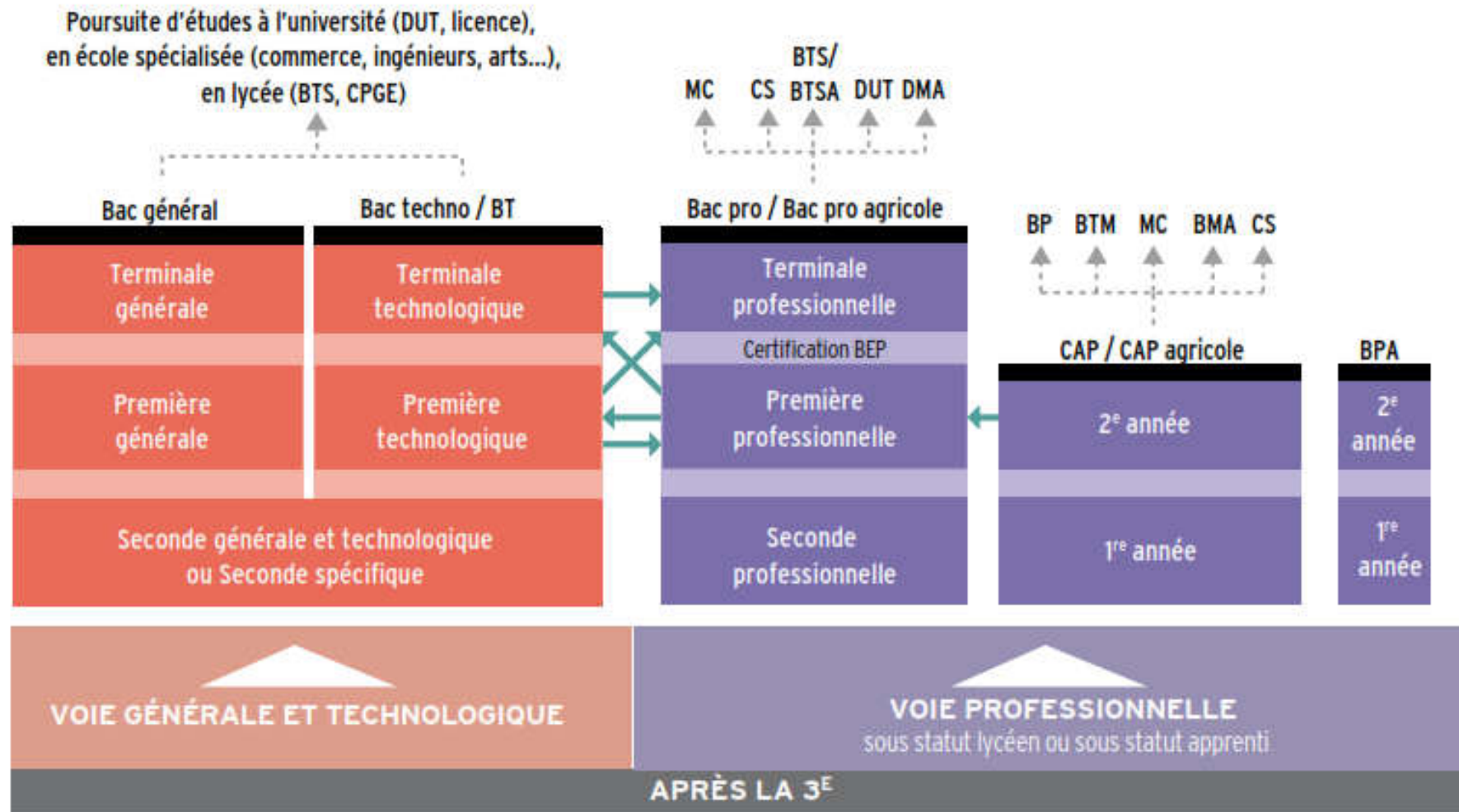


- Service-

Après la 3^e ...

- Voie générale et technologique
- Voie professionnelle
 - Statut scolaire
 - Statut d'apprenti

2 voies d'orientation, 4 diplômes différents (réforme en cours)



Seconde Générale et technologique

- **La réforme du Baccalauréat (Bac 2021) conserve une seconde de tronc commun pour le bac général et les bacs technologiques.**

Nouveau Bac général en 2021

- **Les séries ES, S et L n'existeront plus.** Les élèves qui entreront en seconde à la rentrée 2018 ne devront plus opter pour une série, mais pour des disciplines de spécialités.
- **En première**, tous les élèves qui poursuivent en filière générale suivront ces matières : français, histoire-géographie, LV1, LV2, EPS et **une nouvelle discipline appelée "humanités scientifiques et numériques"** dont le contenu, pour le moment, reste flou. Jean-Michel Blanquer a simplement indiqué qu'il pourrait s'agir de "sciences, de philosophie, d'histoire-géographie". En tout cas, cette matière comprendra plusieurs disciplines.
- En plus de ces matières, vous devrez choisir **trois spécialités** parmi : arts ; écologie, agronomie et territoires ; histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ; humanités, littérature et philosophie ; langues et littératures étrangères ; mathématiques ; mathématiques et sciences informatiques ; SVT ; sciences de l'ingénieur ; SES ; physique-chimie. Vous aurez trois heures de cours hebdomadaires pour chacune de ces trois spécialités.
- **En terminale**, vous suivez les mêmes cours obligatoires qu'en première (sauf le français, remplacé par la philosophie). Vous devrez cette fois-ci **choisir non plus trois mais deux spécialités**, parmi la même liste que celle proposée en première.

Bacs technologiques

- **les séries actuelles resteront les mêmes :**
- STMG (sciences et technologies du management et de la gestion),
- ST2S (sciences et technologies de la santé et du social),
- STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration),
- STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable),
- STL (sciences et technologies de laboratoire),
- STD2A (sciences et technologies du design et des arts appliqués) ,
- TMD (techniques de la musique et de la danse).

Sections binationales

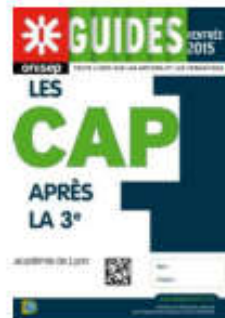
- Section ABIBAC (Allemand)
 - Lycée de la cité scolaire internationale Lyon 7^e
 - Lycée Jean Perrin Lyon 9^e (PO 24 mars)
- Section BACHIBAC (espagnol)
 - Lycée Jean Perrin Lyon 9^e
 - Lycée Claude Bernard Villefranche
- Section ESABAC (italien)
 - Lycée Jean Perrin Lyon 9^e
 - Lycée René Cassin Tarare

Voie professionnelle : 2 parcours de formation

CAP en 2 ans

2^e année

1^{re} année



Bac Pro en 3 ans

Terminale Professionnelle

1^{re} Professionnelle

2^{de} Professionnelle



Enseignement professionnel

- Enseignement **professionnel** (55 % du temps) , acquisition de connaissances et savoir-faire
- Enseignement **général** (45 % du temps) articulé avec l'enseignement professionnel



- Accompagnement personnalisé (2h)
- Applications pratiques (ateliers, salons)
- Stages en entreprise (+/- 22 semaines sur 3 ans)

Voie professionnelle :

2 statuts : scolaire ou apprenti

Statut scolaire

- Formation en lycée professionnel
- Stages en entreprise
16 à 22 semaines

Convention de stage
avec une entreprise

Alternance

- Formation en entreprise et en centre de formation pour apprentis
- 1/3 temps en cours et 2/3 formation en entreprise

Contrat de travail
avec un employeur

Pour des diplômes identiques :

CAP, Bac Pro, BTS, DUT, Diplômes d'ingénieur...

L'apprentissage / L'alternance

Conditions

- Avoir entre 16 et 25 ans (ou 15 ans et sortir d'une classe de 3e)
- Choisir sa profession / formation
- Trouver un employeur
- Signer un contrat



Lieu

Alternance entre l'entreprise et le Centre de Formation d'Apprentis (CFA)

Durée

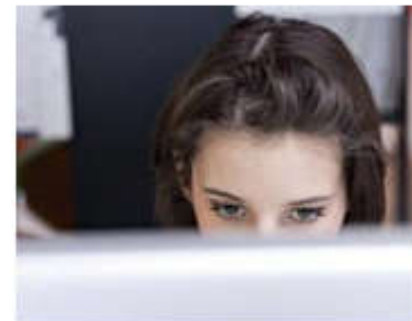
2 ans ou 3 ans

Salaire

- De 25% à 75% du SMIC selon l'âge et l'ancienneté
- Statut de salarié, travail 35h par semaine
- Cinq semaines de vacances

Objectif

Du CAP au BTS...aux grandes écoles



Procédures d'orientation

- La décision d'orientation
 - la fiche dialogue
- La procédure d'affectation
 - les vœux contingentés
 - le barème AFFELNET et les bonus
 - la fiche de vœux
- Calendrier

La décision d'orientation



- Au 1^{er} semestre :

La famille exprime
des intentions
d'orientation


Le chef
d'établissement
donne un avis et
des conseils

- Au 2^e semestre :

La famille exprime
ses demandes
d'orientation

Le chef
d'établissement
prend sa décision
sur proposition du
conseil de classe

Entre la famille et le conseil de classe : la fiche dialogue


ministère
Éducation
Nationale

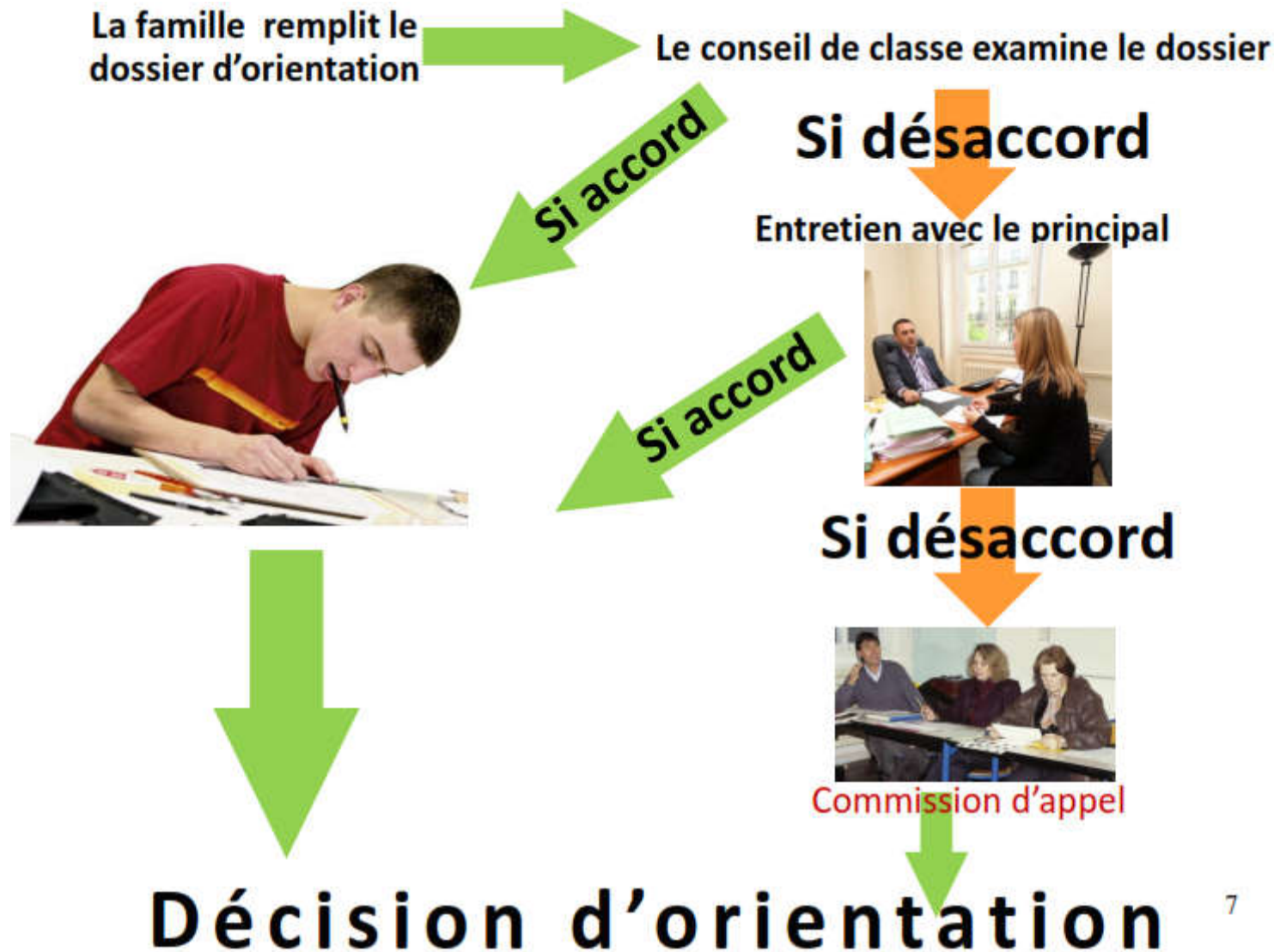
LYON

RENTÉE 2015

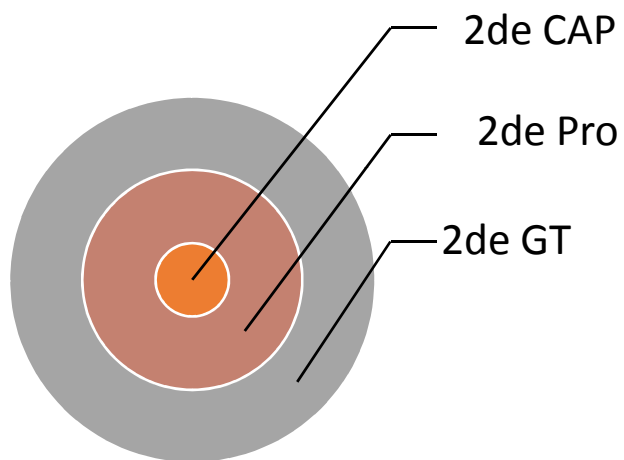
FICHE DE DIALOGUE
pour l'orientation à l'issue de la
CLASSE DE TROISIÈME

ÉTABLISSEMENT	
COLLÈGE DE L'ALBARINE 48 AVENUE DE L'EUROPE 01230 - SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY Téléphone : 04 74 30 32 08 Télécopie : 04 74 30 30 55	
IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE	
Numéro d'identifiant : 1011010145T	Sexe : MASCULIN
Nom Prénom de l'élève : BARBARIN Charles	Date de naissance : 27/09/2000
Classe fréquentée : 3A	Professeur principal :
Adresse de la famille : En Paillard	
	01230 TORCIEU
Téléphone(s) : 04 74 30 27 78	ou 06 80 81 27 17
2 ^{ème} TRIMESTRE : DEMANDES DE LA FAMILLE / Intentions d'orientation	
Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :	
• Le passage en : cochez la case de votre choix ou bien classez par ordre de préférence (1, 2, 3)	
<input type="checkbox"/> 2nde Générale et Technologique ou en 2nde spécifique	
<input type="checkbox"/> 2nde professionnelle	
<input type="checkbox"/> sous statut scolaire	<input type="checkbox"/> sous statut d'apprentif(e)
Vous pouvez préciser la spécialité : _____	
<input type="checkbox"/> 1ère année de CAP	
<input type="checkbox"/> sous statut scolaire	<input type="checkbox"/> sous statut d'apprentif(e)
Vous pouvez préciser la spécialité : _____	
OU	
• Le redoublement de la classe de troisième :	
<input type="checkbox"/> Redoublement	
À _____ le _____	
Signature des représentants légaux :	
À remettre au professeur principal de la classe pour le ____/____/____	

Décision d'orientation : 2GT ou 2Pro ou 2CAP



Décision d'orientation et vœux



- Si la décision d'orientation est 2de GT, l'élève peut formuler des vœux en 2de GT, 2de pro et 2de CAP.
- Si la décision d'orientation est 2de pro, l'élève peut formuler des vœux en 2de pro et 2de CAP.
- Si la décision d'orientation est 2de CAP, l'élève peut formuler des vœux en 2de CAP.
- Au moment du traitement informatique, la concordance entre vœux et décision d'orientation est vérifiée.

Orientation puis affectation

Procédure informatisée pour tous (AFFELNET)



ATTENTION ! Le nombre de places est **limité**
pour les demandes en lycées professionnels

5 voeux maximum

En juin tri et classement informatisés des candidats

Calendrier

- Mardi 22 mai : ouverture de la saisie des vœux
- Entre le 04 juin et le 8 juin : conseils de classe de 3^e
- Vendredi 15 juin : fermeture de la saisie des vœux
- Mardi 19 juin : commissions d'appel 3^e
- Vendredi 29 juin : notification des affectations (tour principal) – Début de la télé-inscription
- Samedi 30 juin : début des inscriptions en 2de GT, 2de pro, 1ere année CAP (selon les établissements)
- Mercredi 04 et jeudi 5 juillet : saisie des vœux (tour supplémentaire n°1 voie pro uniquement)
- Vendredi 06 juillet : notification des affectations TS1
- Jeudi 6 et vendredi 7 septembre : saisie des vœux (tour supplémentaire n°2 voie pro uniquement)
- Lundi 10 septembre : notification des affectations TS2

Saisie des vœux : la fiche de vœux

académie de Lyon

Cette fiche concerne :

- Pour tous, les candidatures dans l'enseignement public ainsi que dans les CFA publics
- Pour les élèves du public, les candidatures dans l'enseignement privé sous contrat
- Pour les élèves du privé, les candidatures « intakes » vœux dans l'enseignement public ET dans l'enseignement privé sous contrat.

Les élèves du privé ne remplissent que des vœux dans l'enseignement privé sous contrat ou le remplissent pas.

Les vœux doivent être classés par ordre de préférence.

Fiche préparatoire à l'affectation après la 3e

N° IDENTIFIANT NATIONAL ELEVE (INE) : caractères réservés pour les élèves des collèges, lycées et lycées professionnels publics et privés sous contrat. **1 0 1 1 0 1 6 1 4 5 1**

COMPLÉTER OU ACTUALISER SI NECESSAIRE F G

NOM : BARBARIN
Prénoms : CHARLES Date de naissance : 27/9/2000
Nom et prénom des représentants légaux de l'élève : DUMOULIN MATHEAUX
Adresse : EN PAILLARD
Code postal : 69230 Commune : TORDEUX
Téléphone(s) : 04 74 36 27 78
Classe actuelle : 3A LV1 : ANGLAIS LV1 LV2 : ESPAGNOL LV2
Code zone géographique :

Établissement d'origine : Public Privé sous contrat Privé sans contrat
Classe d'origine : 3e générale 3e prépa-pro 3e SEGPA 2de générale et techno 2de professionnelle 1re année CAP H.S.G Autre
Canton de l'établissement :
Code établissement :

VŒUX FORMULÉS PAR L'ÉLÈVE, CLASSES PAR ORDRE DE PRÉFÉRENCE

- Pour les demandes d'admission dans l'enseignement privé sous contrat, il est IMPÉRATIF de faire également une demande directe des que possible auprès des établissements souhaités.
- Pour l'apprentissage, les élèves intéressés doivent OBLIGATOIREMENT chercher un maître d'apprentissage et prendre contact avec un CFA.

Ordre des vœux	Associa- tion carte accueillie (coché)	1re année CAP / 2de pro / 2de GT Spécialités professionnelles ou enseignements d'exploration souhaités	Établissements destinés	Codes vœux
1	<input type="checkbox"/>			<input type="text"/>
Associa-tion (1) - Bourse <input type="checkbox"/> Fraine <input type="checkbox"/>				
2	<input type="checkbox"/>			<input type="text"/>
Associa-tion (1) - Bourse <input type="checkbox"/> Fraine <input type="checkbox"/>				
3	<input type="checkbox"/>			<input type="text"/>
Associa-tion (1) - Bourse <input type="checkbox"/> Fraine <input type="checkbox"/>				
4	<input type="checkbox"/>			<input type="text"/>
Associa-tion (1) - Bourse <input type="checkbox"/> Fraine <input type="checkbox"/>				
5	<input type="checkbox"/>			<input type="text"/>
Associa-tion (1) - non applicable sur le formulaire				

(1) Motif de demande d'association de la carte accueillie, pour un vœu générique de 2de générale et technologique uniquement.

Devenir élève pour la commission académique traitant des situations médicales particulières et du handicap Oui Non

Date et signature des représentants légaux : _____

Guide 2015 de l'affectation après la 3e - Académie de Lyon 1/2

Informations sur
l'identité de l'élève,
à vérifier

La famille formule jusqu'à 5
vœux.

- 1 établissement + 1 formation (ou enseignement d'exploration contingenté) = 1 vœu
- 1 autre établissement + la même formation = 1 autre vœu
- le même établissement + 1 autre formation = 1 autre vœu

Zones à remplir par la famille

Saisie des vœux : soyez précis !



- Référez-vous à la brochure de l'ONISEP.
- L'intitulé des enseignements d'exploration ou des formations doit être exactement celui indiqué dans la brochure
- Mettez le nom exact et la ville de l'établissement
- Le codage des vœux sera fait par le collègue

Vœux en lycée GT

- Les lycées d'enseignement général et technologiques sont sectorisés : c'est la carte scolaire.
- Celle-ci assure aux élèves de l'académie, en fonction de l'adresse de leur domicile, un accès prioritaire dans leur lycée de secteur.
- Une demande d'affectation peut être faite dans un autre lycée pour accéder à une option spécifique.
- **Le dernier vœu doit être celui du lycée de secteur (qui dépend de votre domicile)**
- (pour les élèves des Battières c'est en général Branly ou Saint-Just)

Vœux en lycée professionnel

- Pour entrer en lycée professionnel, de bons résultats donnent plus de chance d'obtenir la formation demandée.
- Certaines formations sont plus demandées que d'autres,. Les places étant limitées, cela explique la difficulté à obtenir satisfaction sur certaines demandes d'affectation.
- Des coefficients sont appliqués aux moyennes annuelles en fonction des spécialités.
- Il est recommandé de faire plusieurs vœux en élargissant à d'autres formations ou géographiquement. (5 vœux possibles l'an dernier)

Barème pour la voie pro

- Pour la voie professionnelle, les notes annuelles sont coefficientées selon les spécialités demandées :

(ici barème de l'an dernier)

Groupes de spécialités professionnelles	Français	Maths	H-géo	LV	EPS	Arts	Sciences, techno, DP	Total disciplinaire
20 Spé. pluri technologiques de la production	5	6	3	4	3	2	7	30
21 Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	4	5	3	3	4	3	8	30
22 Transformations	4	6	3	3	3	3	8	30
23 Génie civil, construction, bois	4	6	4	2	4	3	7	30
24 Matériaux souples	4	5	3	3	3	6	6	30
25 Mécanique, électricité, électronique	4	6	3	4	3	2	8	30
30 Spécialités plurivalentes des services	6	5	4	5	3	3	4	30
31 Echanges et gestion	6	5	4	5	3	3	4	30
32 Communication et information	6	4	3	5	3	5	4	30
33 Services aux personnes	5	4	3	3	4	4	7	30
34 Services à la collectivité	5	3	4	3	5	2	8	30

Comment classer ses vœux ?

- Dès qu'un vœu est satisfait, les vœux suivants ne sont pas examinés.
- Mettez en 1^{er} vœu l'établissement + la formation que vous souhaitez le plus.
- Si l'élève souhaite garantir son affectation **dans la voie GT**, il doit impérativement formuler au moins 1 vœu générique (= non contingenté) dans le lycée du secteur. Ce sera donc son dernier vœu.
- Ne vous contentez pas d'un seul vœu dans la voie professionnelle. Élargissez géographiquement ou dans la filière, ou à d'autres filières.

Établissements privés

- Cette année, comme l'an dernier, certains établissements privés sous contrat participent à AFFELNET. Les familles recueillent sur la fiche de vœux leur demande vers le public **et** le privé, classé par ordre de préférence.
- Les démarches directes par la famille auprès des établissements privés restent **indispensables** dans le respect des modalités qui leur sont propres.
- Les établissements privés feront connaître à AFFELNET leur décisions d'admission pour qu'elles soient prises en compte.

Merci pour votre attention

Collège les Batières

- Service -

56 avenue du Général
Eisenhower

69005 LYON

